

## POURQUOI LE JUDO ?

Le judo, est un art martial né au Japon, initialement à visée éducative, où prédominent l'éthique et la recherche de la maîtrise de soi. Testé comme sport additionnel aux Jeux Olympiques (JO) de 1964 à Tokyo, le judo masculin est définitivement admis au programme olympique aux JO de 1972 à Munich, tandis que les femmes durent attendre les JO de 1992 à Barcelone.

Si ce sport est historiquement dominé par le Japon en compétition internationale, la France est aujourd'hui la deuxième nation la plus titrée aux Jeux Olympiques et compte dans ses rangs le judoka le plus médaillé et titré de l'histoire du sport olympique : Teddy Riner. De fait, il était important d'équiper la langue française de termes adéquats pour décrire et commenter les épreuves, mais aussi pour que le grand public puisse s'en emparer et continuer à encourager les judokas français.

Les termes contenus dans cette brochure ont été définis avec l'aide précieuse de la Fédération française de judo, jujitsu, kendo et disciplines associées. Ils peuvent être retrouvés sur le site *FranceTerme* ([www.culture.fr/franceterme](http://www.culture.fr/franceterme)) ou par le biais de l'application mobile.

[www.culture.fr/franceterme](http://www.culture.fr/franceterme)

En ligne et sur application mobile

*Découvrez plus de 9 500 termes pour désigner en français des innovations et notions nouvelles.*

*Délégation générale à la langue française et aux langues de France.*

**Paul de Sinety**

dirige la **délégation générale à la langue française et aux langues de France**

3, rue de Valois, 75001 Paris

Téléphone : 01 40 15 36 95

[terminologie.dgfffr.culture.gouv.fr](http://terminologie.dgfffr.culture.gouv.fr)

Internet : [bit.ly/4d8FF60](http://bit.ly/4d8FF60)

**Daniel Zielinski**

a été nommé **Haut fonctionnaire à la langue française pour le sport** par les ministres de la Culture, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. Il est chargé de l'animation du travail de terminologie et du développement de la langue française dans le sport.

[Daniel.zielinski@igesr.gouv.fr](mailto:Daniel.zielinski@igesr.gouv.fr)

95 avenue de France, 75013 Paris

La terminologie sur le site  
du ministère des Sports,  
de la Jeunesse et  
de la Vie associative





GOUVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Terminologie SPORTS

PARLEZ-VOUS

# JUDO ?



entraîneur en compétition

entraîneuse

plongeon

judogi

Clé de bras

parajudo

prolongation décisive

prise de garde

compétition toutes catégories

## Qu'est-ce que **FranceTerme** ?

Un site du ministère de la Culture consacré aux termes parus au *Journal officiel* de la République française et dont l'usage est recommandé à tous. Ces termes, issus des travaux du dispositif d'enrichissement de

la langue française, couvrent l'ensemble des grands domaines scientifiques et techniques : économie et finances, environnement, santé, sports...

## Qu'est-ce que le dispositif d'enrichissement de la langue française ?

Ce dispositif interministériel coordonné par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), composé de groupes d'experts et de partenaires institutionnels tels que l'Académie française et l'Afnor, est chargé de proposer des termes et définitions en lieu et place de termes étrangers. Dans ce cadre, des néologismes peuvent être créés pour désigner les réalités nouvelles.

L'usage de ces termes, publiés au *Journal officiel*, est recommandé à tous et s'impose aux services de l'État. Versés dans la base *FranceTerme*, ils constituent une mine de connaissances pour les spécialistes (professionnels de tous secteurs) comme pour le grand public.

## Qu'est-ce que le collège de terminologie et de langue française du sport ?

Des experts ont été désignés afin de trouver les équivalents français des termes existant uniquement en langue étrangère dans différentes disciplines sportives. Une priorité a été donnée aux nouveaux sports olympiques. Ce collège est composé de représentants du monde

sportif, d'universitaires, de journalistes et de représentants de la DGLFLF et de l'Académie française. Il est présidé par le Professeur Arnaud Richard, de l'université de Toulon, président de l'Académie Nationale Olympique Française.

## VOUS POUVEZ LE DIRE EN FRANÇAIS

Les termes du judo ci-après sont parus au *Journal officiel* du 18/04/2025.

### **entraîneur, -euse, n.**

au lieu de *coach*

Personne chargée de préparer physiquement, techniquement, tactiquement et mentalement un sportif ou une équipe à une compétition.

### **entraîneur, -euse, accompagnant, -e, en compétition**

au lieu de *coach*

Entraîneur dont le rôle est, au cours d'une compétition, de conseiller techniquement, tactiquement et mentalement un sportif ou une équipe.

### **parajudo, n.m.**

Judo qui est pratiqué par des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.

### **compétition toutes catégories**

au lieu de *open*

Compétition qui se déroule sans que les catégories de poids des participants soient prises en compte.

### **judogi, n.m ou kimono (de judo).**

Tenue vestimentaire en coton utilisée pour la pratique du judo, qui comprend un pantalon et une veste.

### **Clé de bras**

au lieu de *arm lock* ou  
*kansetsu waza*

Geste technique qui consiste à exercer une contrainte sur le coude de son adversaire, l'obligeant ainsi à abandonner le combat.

### **plongeon, n.m.**

au lieu de *diving*

Geste dangereux qui, lors d'un combat, consiste à plonger la tête en avant sur le tapis ou à contraindre son adversaire à le faire.

### **prise de garde**

au lieu de *grappling* ou *kumi kata*

Succession de gestes techniques qui consiste à positionner ses mains sur le judogi de l'adversaire et à le saisir pour limiter ses

attaques et optimiser les siennes propres.

### **prolongation décisive**

au lieu de *golden score*

Prolongation d'un combat au-delà du temps réglementaire, qui est destinée à départager les adversaires et s'arrête lorsque l'un des deux marque un point.